

LA PRESSE D'ARMOR

Mercredi 4 mai 2016

APPB. Les ports en congrès

Le Centre des congrès a accueilli l'Association des ports de plaisance de Bretagne (APPB) pour une réunion d'information. Ce jour là, Gérard Pierre, le président, a reçu 35 représentants des ports de Granville à Trébeurden.

L'APPB, ce sont 65 ports adhérents, dont 12 en Côtes-d'Armor, 38 900 places de ports dont 28 000 sur des pontons, 230 000 nuitées et 68 300 bateaux de passage. C'est aussi 310 emplois directs, 190 emplois saisonniers, et 4 000 emplois induits (chantiers navals, commerces).

L'objectif ? Informer et accompagner au quotidien les gestionnaires de ports dans leurs problématiques techniques, juridiques, réglementaires et environnementales. L'APPB défend ainsi les intérêts de toute la profession.

L'association représente ses

adhérents auprès des ministères et se veut l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics au niveau régional, ainsi qu'auprès de diverses entreprises et organismes de la filière nautique.

Après les présentations ont été évoqués péle-mêle : la taxe foncière, les bateaux de servitude, l'évolution des clientèles, les listes d'attente...

Il est intéressant de souligner que dans certains ports, les listes d'attente ont diminué, et que contrairement à ce que pensent beaucoup de plaisanciers, il n'y a plus 10 ans d'attente pour obtenir une place mais quelques années, parfois même quelques mois à peine. Il ne faut pas hésiter à se renseigner.